AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE,-COUR CIville de District pour la paroisse d'Orléans—Levy et Block vs leurs créanciers—No 57.585—Division B—Ordre de Cour—Que ladite pétition dans cette affaire soit enregistrée et qu'une réunion des créanciers de Levy et Block soit convoquée pardevant William F. Brewer, Esq., notair. public, dans son bureau, No 203 rue Carondelet, le 14me jour de novembre 1898, afin de considérer, de délibérer et de voter sur l'application des pétitionnaires pour un répit, et que B. Bruen, Esq., soit appointé avocat pour représenter les créanciers absents, et que pendant l'intervalle toute procédures contre la propriété et les personnes de Levy et Block, comme associés et individuellement, soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, Lue, 10 octobre 1898.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
11 oct—11 20 29—nov 9

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Veuve Alexandrine Lartigue Carpente.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,891—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par J. Numa Augustin et Guillaume Mothe, administrateurs réunis de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
Greffier.
H. E. Upton, avocat.
11 oct—11 15 20

Succession de Mme Veuve Raymond Pelanne.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 57,065—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Edward S. Couvillon, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
Greffier.
E. J. Méral, avocat.
11 oct—11 15 20

Succession de Eugène Ledrut.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 57,523—Division B Attendu que Francis Carran a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Eugène Ledrut, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
Greffier.
9 oct—9 13 18

Succession de James B. Tourné.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d Orléans, No 57,561—Division C—Attendu que Carrie Eliza Harding, veuve de James B. Tourné, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James B. Tourné, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
Greffier.
9 oct—9 13 18

Succession de Nicholas Sondag.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 57,522—Division E—Attendu que Francis Canan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Nicholas Sondag, décédé intestat; avis est par le présent donné tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
Greffier.
9 oct—9 13 18

Succession de Edward Comery, Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 52,357—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par W. H. Byrnes, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
Greffier.
9 oct—9 13 18

Succession de B. Campiglio.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 45 243—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le second compte provisoire présenté par U. Marinoni, Jr., exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
Greffier.
5 oct—5 9 14

Succession de Joseph F. ou Joseph L. Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 56,963—Division D—Attendu que John S. Smith a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph F. ou Joseph L. Smith, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
Greffier.
Frank Zengel, avocat.
6 oct—6 10 15

Succession de Thomy Lafon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 41,124—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par P. A. Bacas et Robert Clay, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la cour.
PAUL O. GUERIN,
Greffier.
4 oct—4 8 13

Nouvel Hôtel St-Charles.

Bains Turques, Russes et Simples, ouverts jour et nuit.
Jours pour les dames: Lundis, Mercredis et Vendredis, de 8 A. M. à 1 P. M.
Chiropodistes et manicures expérimentés, massage, etc.
A. R. BLAKELY & CIE., Ltd.
2 juin—5m—dim jeu Propriétaires.

MALADIES NERVEUSES
Guérison Certaine
PAR LE
Sirop Henry Mure
Succès assuré par 15 années d'expérimentation dans les Hôpitaux de Paris.
POUR LA GUÉRISON DE:

EPILEPSIE, HYSTERIE	VERTIGES
HYSTÉRO-EPILEPSIE	CRISES NERVEUSES
DANSE de SAINT-GUY	MIGRAINES
DIABÈTE SUCRE	INSOMNIE
MALADIES de CERVEAU et de la Moëlle Epinière	EBLOUISSEMENTS
	CONGESTIONS Cérébrales
CONVULSIONS	SPERMATORRHÉE

Notice très importante envoyée gratis sur demande.
HENRY MURE, à Pont-Saint-Esprit (France).

GRAND HOTEL,
CINCINNATI, OHIO.

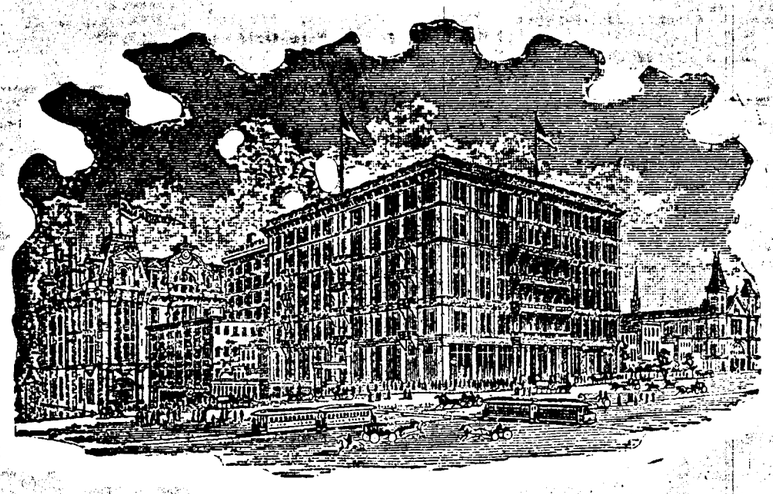

THE A. G. CORRE HOTEL CO., Propriétaires

Adresse pour les cablegrammes: "CORRE", Cincinnati.

TENU SUR LES PLANS AMÉRICAIN ET EUROPÉEN.

A. G. CORRE, Président;
D. C. SHEARES, Vice-Président et Gérant;
C. H. HARVEY, Secrétaire et Trésorier.

Cuisine supérieure -- Tous les agréments modernes, aménagement nouveau.

AUDITORIUM HOTEL

Avenue Michigan et rue Congrès,
CHICAGO.

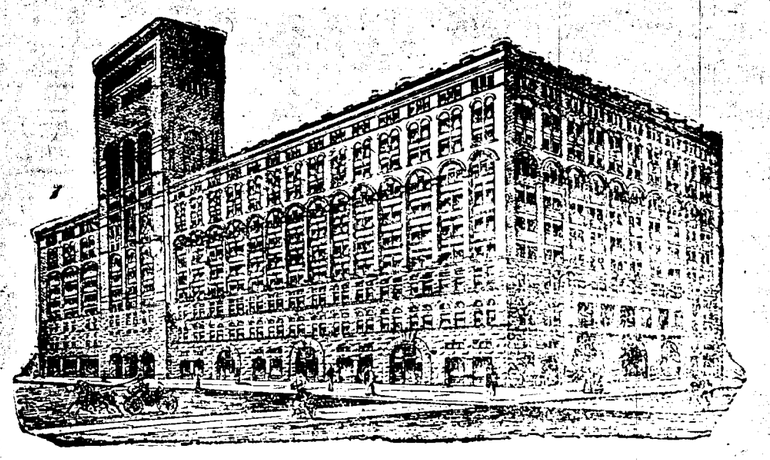

La bâtisse la plus vaste et la plus massive au monde. Construite en pierres et en fer; dix étages; devantures à l'Est, au Sud et à l'Ouest, ayant une moyenne de 710 pieds sur les trois rues.

Cet Hôtel est à l'épreuve du feu, inspirant la plus absolue sécurité aux occupants en toutes circonstances.

La salle à manger est au dixième étage et est la plus somptueuse connue du genre.

Dans tous ses départements, le Auditorium Hotel est reconnu le plus riche du monde. Sa situation sur l'avenue Michigan, la rue Congrès et l'avenue Wabash, à l'entrée d'un des plus beaux chemins du pays, ayant vue sur le lac et le parc Michican et à quatre îlets de la Poste et du centre de la ville, en font assurément un hôtel hors de pair.

L'Auditorium est tenu sur le plan américain et le plan européen, avec un superbe restaurant au rez-de-chaussée.

Auditoriun Hotel Company,
BRESLIN ET SOUTHGATE.

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

E. A. Zatarain vs Pascal J. Fazende.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans, No 20,423— En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. F. Hennessey, juge de la Troisième Cour de Cite de la Nlle-Orléans, agissant en place de l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, maintenant en congé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, devant mon entrepôt, rue Lafayette entre les rues Camp et Magasins le MARDI, 18 octobre 1898 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de ménage, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions Comptant sur les lieux.
ED. P. FOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité
8 oct—8 13 18

AVIS AUX CREANCIERS.

Edward P. Didier vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 54,651—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte et le tableau présentés par Edward S. Couvillon, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
Greffier.
2 oct—2 6 11

LIBRAIRIE FRANCAISE

IMPRIMERIE et CABINET DE LECTURE
L. DERMIGNY,
126 West 25th St. N. Y.

Seul Agent et Dépositaire du *Petit Journal* et de journaux français.
Romans et Livres de fonds prix de Paris.
Nouveautés, Publications diverses, Paroissiens romains, Gravures, Musique, Chansons etc.
Editeur du *Guide de Poche* franco-américain illustré des Etats-Unis contenant tous les renseignements intéressant les Français aux Etats Unis, les cartes des Etats-Unis, du Mexique et des Antilles, des villes de New-York, Nouvelle-Orléans, San Francisco, des cables du monde entier et un annuaire de 6500 noms et adresses de Français aux Etats-Unis, notamment ceux de la Nouvelle-Orléans.
Prix: broché 30cents; relié, 40cents.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIFS

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de meubles de maison, etc.

Veuve X. Lambert vs Mme Kate Casper

COUR CIVILE DE District pour la paroisse d'Orléans No. 49,967 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le MERCREDI 12 octobre 1898, à 10-30 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres:

Un lot de meubles de maison assortis, effets mobiliers, divers, etc., d'après inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Sherif civil de la Paroisse d'Orléans.
R. H. Browne avocat de la plaignante.
1er oct—1 7 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Troisième District

Connue comme No 518 rue Mandeville, entre les rues Victoire et Moreau.

Luke Ghergich vs (Miss) Kate Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 57,420. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié d'un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., située dans le 3me District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Victoire, Moreau, Mandeville et Marigny lequel dit lot est pris du côté le plus rapproché de la rue Victoire du lot originel désigné par la lettre C et mesurant vingt-et-un pieds, sept pouces et huit lignes de face à la rue Mandeville par cent dix-neuf pieds onze pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Arthur B. Léopold, avocat pour le plaignant
23 Sept — 23 24 25 30 — oct 7 14 21 27.

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE SHERIF CRIMINEL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane vs A. R. Pochelu.

COUR CRIMINELLE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.— No 27 914—En vertu d'un writ de fieri facias, A. R. Pochelu sécurité, à moi adressé par l'Honorable Cour Criminelle de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 octobre 1898, à midi, des propriétés ci-après décrites à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 4 et 5 dans l'ilet 91 borné par les rue Water, Tchoupitoulas, Général Taylor et Austerlitz, sur un livre de plans annexé à un acte pardevant S. Magner, ancien notaire. Le lot No 4 mesure 25 pieds 0 pouces 2 lignes de face à la rue Water sur 96 pieds 10 pouces 2 lignes sur un côté de profondeur et 95 pieds 9 pouces 7 lignes sur l'autre côté.

Lot No 5 mesure 20 pieds 0 pouce 1 ligne de face à la rue Water sur une profondeur de 95 pieds 9 pouces et 7 lignes sur un côté et 94 pieds 9 pouces et 5 lignes de l'autre côté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété de A. R. Pochelu, sécurité.

Conditions—Comptant sur les lieux.
W. E UNIACKE,
Shérif Criminel.
8 sept—8 13 20 27—oct 4 13

VENTE PAR LE CONSTABLE.

Chas. Stumpf vs Mme M. T. Joseph.

QUATRIEME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans, No 19,200 — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, en la résidence du plaignant, No 230 rue Bourbon, entre les rues Bienville et Douane, dans le deuxième district de cette ville, le MERCREDI, 12 octobre 1898, à 11 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un piano J. Bluthmer, avec tabouret.

Saisi dans l'affaire ci dessus numérotée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
A. F. CHEVALLEY,
Constable de la Quatrième Cour de Cité.
3 oct—3 7 12

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL & LONDON & GLOBE.
Plus de $70,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago.....$3,289,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston.....$1,427,290

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLÉANS—
GUSTAF R. WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCAS R. MOORE C. M. SORIA.

CLARENCE P. LOW, Secrétaire-Résident. J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire.
12nov—1an

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royale.

Capital payé.....$500,00 00
Actif, 1er Janvier 1898.....1,097,20 16
Surplus.....304,700 00

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHAS. LAUDUMIEY, CHAS. D. FOUCHE, OCTAVE LABAERR.
janv 98 1an

COMPAGNIE D'ASSURANCES
—DES—
MARCHANDS
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS.

PAUL CAPDEVIELLE, Président;
JULES MONTREUIL, Secrétaire

BUREAU: RUE DU CANAL, 622.

Assure contre toutes pertes causées par l'incendie sur les rivières et sur les mers.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:
MM. D. A. Chaffraix. M. W. Smith, W. H. Bofinger, Paul Capdevielle, J P. Baldwin. Hy. C. Boucher, Jayme Magi, J. S. Zacharie, A. Xiques, U. Koen et U. Marinoni.

L'ABEILLE
DE LA
NOUVELLE-ORLÉANS,
JOURNAL QUOTIDIEN FRANÇAIS,
Polititique, Littéraire, Artistique et Scientifique.
FONDÉE LE 1ER SEPTEMBRE 1827.
Trois Editions distinctes:
EDITION QUOTIDIENNE.
EDITION HEBDOMADAIRE,
EDITION SPECIALE DU DIMANCHE
DERNIERES NOUVELLES LOCALES
—ET—
ETRANGERES.
DEPECHES TELEGRAPHIQUES
—DE LA—
PRESSE ASSOCIÉE
—ET—
Dépêches Spéciales.
SEUL JOURNAL FRANÇAIS QUOTIDIEN, AU SUD,
FONDÉ LE 1er SEPTEMBRE 1827.

Quinzième Etat Annuel.

—THE—
Southern Insurance COMPANY,
OF NEW ORLEANS.
(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Nlle-Orléans, 14 janvier 1898.

La Compagnie, conformément à ses chartes, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1897

Primes reçues:		
Sur risques d'incendie	$392,131 00	
Sur risques de rivières	5,574 73	
Sur risques de mer	2,520 05	
	$400,225 87	
A ajouter:		
Primes non acquises de 1896	119,854 03	
		520,079 06
A déduire:		
Réservé pour les primes non acquises de 1897	$142,170 69	
Primes remboursées	50,401 05	
Réassurances	37,453 79	
		230,025 55
		$290,054 37
A ajouter:		
Profits et perte		$25,514 28
Recettes nettes		$315,568 65
A déduire: Pertes payées—		
Sur risques d'incendies	$113,621 64	
Sur risques de rivières	1,051 32	
Sur risques maritimes	777 90	
Total	$115,450 86	
Commissions	56,862 61	
Taxes et licences	15,899 66	
Dépenses générales et d'agences, moins intérêt	34,601 74	
		222,814 87
Balance		$92,753 78
Moins:		
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées		26,249 07
Profit net		$66,504 71
Moins:		
Dividendes de juillet 1897		12,000 00
		$54,504 71
A ajouter:		
Fonds de réserve de 1896		47,500 00
Réserve et fonds de surplus 31 décembre 1897		$102,004 71

ACTIF

Comptant en banque et au bureau	80,208 07
$70,000 bons de la ville de la Nouvelle Orléans, 4 pour cent à 102½	71,750 00
$80,000 bons de la Louisiane 4 pour cent, à 100	80,000 00
$110,600 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans à 202½	223,965 00
$1,560 bons à prime de la ville de la Nouvelle-Orléans (numéros tirés) à 235	3,666 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatéraux)	17,750 00
Une action du Louisiana Sugar Exchange	75 00
Une action French Opera House Association	50 00
25 actions de la N. O. Warehouse Company	250 00
Propriété Foncière—bâtisse du bureau, No 314 rue Camp, N. O.	35,000 00
Primes en cours de perception	59,420 28
Meubles, installations, coffre-fort, etc	2,000 00
	$574,134 35

PASSIF

Capital-actions	$300,000 00
Réservé pour risques non expirés de 1897	142,170 69
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	26,249 07
Dividendes non réclamés	780 00
Comptes payés de décembre 1897	2,929 88
Fonds de réserve et de surplus 31 déc 1897	102,004 71
	$574,134 35

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour.
Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.
(Sceau) CHAS. J. TREARD,
Notaire Public.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.
(Signé): FRANK RODER.
GEO H. DUNBAR,
F. BARKER
F. G. ERNST,
THOS. J. WOODWARD.
Nouvelle-Orléans, 5 Janvier 1898.

A une réunion du Bureau des Directeurs tenue ce jour, un dividende semi-annuel de QUATRE POUR CENT a été déclaré, et la somme de $41,500 portée au fonds de réserve.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.

Trente-unième Etat Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances Germania
DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
Incorporée 20 février 1866.
Réincorporée 17 janvier 1891

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1897

Primes sur incendies	$268,648 47	
Primes maritimes	748 00	
Primes des rivières	342 93	
	$269,739 40	
A ajouter: Primes non acquises de 1896	68,000 37	
Total		$337,739 38
A ajouter: Intérêt et profits et pertes	35,396 15	
Moins sinistres et dépenses générales et d'agence	24,003 24	
		$11,392 91
Fonds de surplus, 1896		5,032 00
Total		$354,164 77
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$110,271 11	
Sur risques de rivières	7 72	
Réassurances	46,466 13	
Primes remises et commissions	70,392 29	
Taxes, licenses, et dépenses du Board of Underwriters	6,146 51	
Total		233,283 76
Profits bruts		$120,881 01
Réservé pour—		
Primes non expirées	$82,699 61	
Pertes payées et non payées	20,181 40	
Dividende 4 0/0 payable en janvier 1898	8,000 00	
Fonds de surplus	10,000 00	
		120,881 01

ACTIF.

Primes en voie de collection	55,893 55
Bons des Etats-Unis, de ville et d'Etat	152,437 50
Stocks de banques, d'assurances et autres	35,130 00
Compte de propriété foncière	70,000 00
Meubles de bureau et installations	1,000 00
Argent comptant et en banque	6,329 96
	$320,881 01

PASSIF.

Capital-actions	100,000 00
Réserve pour primes non expirées	82,699 61
Réserve pour pertes payées et non payées	20,181 40
Dividende, 4 0/0 payable en janvier, 1898	8,000 00
Fonds de surplus	10,000 00
	$320,881 01

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.
JACOB HASSINGER, Président.
J. EDMOND MERILH, Vice-Président
OTTO T. MAIER, Secrétaire.

Assermenté et souscrit pardevant moi à la Nouvelle-Orléans, Lne., ce 13me jour de janvier 1898.
GEO. C. WALSHE,
(8 EAU) Notaire Public.